

# COUPE de FRANCE MASTERS

## 4X4

*Cahier des charges*

*Organisateur*

*Phase Finale*

**20 – 21 juin 2026**



## 1. PREAMBULE

La Coupe de France Masters est une compétition créée par la Fédération Française de Volley qui s'adresse aux licenciés masculins et féminins titulaires de l'une des licences :

- Compétition extension Volley-Ball, Outdoor, Compet'lib ou Compet'lib

Passerelle.

Par genre, 2 catégories d'âge :

Féminin : M1F : + 35 ans (nées en 1990 et avant), M2F : + 45 ans (nées en 1980 et avant). Masculin : M1M : + 40 ans (nés en 1985 et avant), M2M : + 50 ans (nés en 1975 et avant). Possibilité de mixité

Cette compétition est organisée par la FFvolley.

L'organisateur, choisi par la Fédération, devra respecter ce cahier des charges.

## 2. OBJECTIFS DE LA COUPE de FRANCE MASTERS

L'objectif est de réunir 32 équipes :

- 12 équipes M1F, 4 équipes M2F
- 12 équipes M1M, 4 équipes M2M

Et de permettre des échanges sportifs de qualité.

Les participants à la Coupe de France Masters doivent être tout autant satisfaits de leur pratique sportive que du plaisir à partager d'intenses moments de convivialité.

## 3. COMPOSITION DES EQUIPES

Les équipes sont composées de 7 joueurs ou joueuses, avec 6 joueurs ou joueuses par match.

## 4. INSTALLATIONS SPORTIVES

### **Gymnases**

Prévoir 3 gymnases, les plus proches possibles, avec 3 terrains chacun.

### **Terrains :**

Ils seront équipés de mires, table de marque avec scorer manuel, bancs ou chaises pour les équipes.

Dimensions : 15m X 7.5m

Hauteur du filet : femmes : 2.20m, hommes : 2.35m

Des paravents sépareront les terrains.

Prévoir un point d'eau où les équipes rempliront leurs gourdes.

## 5. GESTION SPORTIVE

Prévoir un espace pour la gestion sportive.

La formule sportive de la compétition sera préparée par le FFvolley est adaptée au nombre d'équipes participantes.

## **6. ARBITRAGE**

En collaboration avec les CDA et CRA, le club organisateur prévoira l'arbitrage.

## **7. HEBERGEMENT**

L'organisateur transmettra à la FFvolley, pour diffusion auprès des équipes participantes, une liste de lieux d'hébergement, pour les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

## **8. RESTAURATION**

L'organisateur assurera la restauration des équipes pour les repas du samedi midi et dimanche midi. Prise en charge par la FFvolley : 15€ par repas par joueur

## **9. SOIREE FESTIVE**

Une soirée festive sera organisée le samedi soir. Prise en charge par la FFvolley : 24 € par joueur.

## **10. ACCUEIL DES EQUIPES**

Les équipes seront présentes à une réunion d'information le samedi matin à 8h. Seront remis aux équipes, les tee-shirts et les dernières informations de la compétition.

## **11. TRANSPORT DES EQUIPES**

Les équipes assureront leur transport pour l'acheminement sur les lieux de la compétition et pour les déplacements internes à la compétition.

## **12. CONTRIBUTION FEDERALE**

La FF Volley fournira au club organisateur :

- 6 kakémonos de la compétition,
- 2 flammes FFvolley,
- les trophées aux vainqueurs de chaque catégorie,
- les médailles aux 3 premiers de chaque catégorie,
- le trophée à l'organisateur,
- 40 ballons qui resteront au club,
- 6 filets et 6 paires de mires qui resteront au club,
- 1 tee-shirt par participant,
- 25 tee shirts pour les organisateurs.

La FFvolley prendra en charge :

- l'hébergement et la restauration des représentants de la FFvolley, du superviseur,
- la restauration des bénévoles de l'organisation.

## **13. CONDITIONS FINANCIÈRES**

La participation aux frais d'organisation de la phase finale de la compétition s'élève à **120€ TTC par équipe**.

Cette participation aux frais d'organisation sera perçue par la FFvolley.

## 14. CONTACTS

Pierre VOUILLOT  
Lilian GARRIC

06 86 94 89 38 - [pvouillot.cfd@ffvb.org](mailto:pvouillot.cfd@ffvb.org)  
07 44 31 26 96 - [lilian.garric@ffvolley.org](mailto:lilian.garric@ffvolley.org)